

Office fédéral de la justice OFJ

Casier judiciaire suisse





Post CH AG BJ,SSR



Test Muster Mustergasse 1 3011 Bern



strafregister@bj.admin.ch +41 (0) 58 463 09 00 www.casier-judiciaire.admin.ch www.strafregister.admin.ch



Extrait spécial du casier judiciaire suisse destiné aux particuliers

Sonderprivatauszug aus dem Strafregister-Informationssystem

demandé par / angefordert von

Testi Muster

Test Fussballclub, CHE-3000 Bern

(Responsable auprès de l'employeur, de l'organisation ou de l'autorité compétente / Mitverantwortliche Person des Unternehmens, der Organisation oder der Bewilligungsbehörde)

concernant / über

Nom(s) / Nachname(n) Prénom(s) / Vorname(n)

Date de naissance / Geburtsdatum Lieu(x) d'origine / Heimatorte Nationalité / Nationalität Muster Test

01.01.1910 Bern CHE

Jugement 1

Date du jugement

Autorité

date de notification

Date d'entrée en force

Numéro de dossier

17.01,2023

Autorité Teste
17.01,2023

17.01,2023

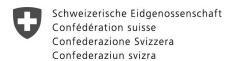
BE_234

Infractions

viol

art. 190 al. 1 CP

Date de l'infraction: 15.01.2023



Office fédéral de la justice OFJ Casier judiciaire suisse

Sanctions

Interdiction d'exercer une activité selon art. 67 al. 3 CP, durée initiale à vie à partir de/du 17.01.2023

Le prévenu est frappé, en applicatin de l'art. 67, al. 3, let. d ch. 2 CP, d'une interdiction à vie d'exerer toute activité professionnelle et toute activité non professionnelle impliquant des contacts réguliers avec des mineurs.

L'interdiction devrait cesser d'avoir effet le: dès que la personne en question est considérée comme décédée.

Peine privative de liberté, 4 an(s)

sans sursis exécutoire

Le jugement 1 figure à vie sur l'extrait. *

* Informations concernant les délais: www.strafregister.admin.ch/fristen: Nous attirons votre attention sur le fait que le délai à partir duquel un jugement cesse de figurer sur les extraits est prolongé en cas de nouvelle condamnation (cf. art. 40, al. 3, let. f, LCJ). Par ailleurs, les délais légaux ne peuvent pas être raccourcis.



